

Assemblée de paroisse du 2 mars 2021

À 19 h 00 à la salle de paroisse de Courtelary-Cormoret

Date	2 mars 2021
Secrétaire :	Tatiana Vuilleumier
Présidence de l'assemblée :	Rita Galli
Caissier :	Blaise Houriet
Pasteure :	Maëlle Bader
Président de paroisse :	Philippe Hauri

Madame Rita Galli présidente de l'assemblée de paroisse ouvre la séance à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux participants.

Elle précise que cette Assemblée a été convoquée par publication dans la feuille officielle le 29 janvier 2021, no 3. Elle peut donc siéger valablement.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Election des scrutateurs
2. Election de la secrétaire des assemblées de paroisse, Tatiana Vuilleumier en remplacement de Katia Sulliger démissionnaire
3. Procès-verbal de la dernière assemblée (8 décembre 2019)
4. Comptes 2019
5. Quotité d'impôts et budget 2021
6. Approuver un crédit additionnel de CHF 170'000.00 pour la transformation de la cure et prendre connaissance du décompte relatif à ces transformations
7. Suppression du compte "Fonds du temple" qui se monte à CHF 41'882.40
8. Investir ce montant de CHF 41'882.40 dans des travaux d'entretien urgent au clocher
9. Ratifier la nomination de Maëlle Bader en tant que pasteure, à 80% de la paroisse
10. Elections de deux nouveaux conseillers de paroisse, Barras Bertrand et Vaucher Jean
11. Informations paroissiales
12. Informations du syndicat des paroisses
13. Informations coronavirus – Covid-19, suite pour la paroisse
14. Divers

1. Election des scrutateurs

Mme Annelise Vaucher est nommée scrutatrice.
8 ayants droits sont présents à l'Assemblée de paroisse.
Liste des Excusées : Mme Zeller et M. Oppliger.

2. Election de la secrétaire des assemblées de paroisse, Tatiana Vuilleumier en remplacement de Katia Sulliger démissionnaire

Mme Rita Galli donne lecture de la lettre de démission de Mme Katia Sulliger, cette dernière assume une grande charge de travail au sein du Par8 ainsi que la vice-présidence du CSJ, elle ne désire plus endosser d'autres responsabilités.

Brève présentation de Tatiana Vuilleumier, mariée et maman de trois garçons, elle réside aux Reussilles et elle assure entre autres le secrétariat du Conseil du Synode jurassien.

Tatiana Vuilleumier est élue à l'unanimité par un vote à main levée.

3. Procès de la dernière assemblée (8 décembre 2019)

Le Procès-verbal de l'assemblée de paroisse est lu par Tatiana Vuilleumier, aucune modification n'est à relever.

Le Procès-verbal du 8 décembre 2019 est accepté par un vote à main levée.

4. Comptes 2019

Les comptes 2019 sont passés en revue par M. Blaise Houriet

Le caissier a dû changer de logiciel comptable, il est ainsi passé de MCH1 à MCH2, c'est la raison pour laquelle les chiffres 2018 ne sont mentionnés pas dans les comptes.

Total des charges :	CHF 204'614.85
Total des revenus :	CHF 233'805.90
Excédents de revenus	CHF 29'191.05

La révision des comptes a eu lieu le 17 juin 2020.

Le conseil de paroisse a approuvé les comptes le 25.03.2020 et il recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes 2019.

Rita Galli félicite Blaise Houriet pour l'excellent travail fourni.

Les comptes 2019 sont approuvés par un vote à main levée.

5. Quotité d'impôt et budget 2021

Blaise Houriet présente le budget 2021 avec un excédent de charges de CHF 22'231.00

Celui relève une différence de salaire concernant le traitement du personnel administratif.

La quotité d'impôt reste inchangée à 0.184, il s'agit de la plus basse quotité d'impôt des paroisses de l'Erguël.

Blaise Houriet relève qu'il faudra songer à augmenter la quotité d'impôt pour les années futures.

Maëlle Bader : Le Cycle 1 est payé par le syndicat, le budget pourra ainsi être revu à la baisse l'année prochaine.

La quotité d'impôt et le budget 2021 sont acceptés par un vote à main levée.

6. Approuver un crédit additionnel de CHF 170'000.00 pour la transformation de la cure et prendre connaissance du décompte relatif à ces transformations

La parole est donnée à Philippe Hauri afin de présenter ce point.

Afin d'accueillir notre pasteur et son ami dans d'excellentes conditions de logement, vu l'état de vieillesse de la cure, décision avait été prise de procéder à une réfection totale de ce bâtiment. Celle-ci a été décidée sans avoir passé en assemblée de paroisse, ce du fait qu'il s'agissait de travaux vitaux. Nous nous sommes approchés de M. Pierre-André Langel afin de planifier les travaux que nous devons faire effectuer. Il a lancé diverses soumissions aux diverses entreprises régionales concernées. A réception de ces écrits, une séance pour adjudications a été organisée. Tous les travaux ont été effectués par des entreprises de la place.

Je suis en possession de décompte au 31.12.2020 des différents travaux effectués. La somme à cette date était de CHF 160'000.00. A ce jour, seules quelques factures doivent encore nous parvenir, notamment de l'électricien.

Je tiens à préciser que ces travaux ont été entrepris suite au fait que notre caissier nous a informé que les finances de la paroisse permettaient un tel investissement.

Pour conclure, je crois pouvoir affirmer que notre pasteur et son ami également pasteur mais dans la paroisse de St-Imier sont très heureux d'habiter un si joli écrin.

Le conseil de paroisse recommande vivement d'accepter ce crédit additionnel.

Le crédit est accepté par un vote à main levée.

7. Suppression du compte "Fonds du temple"

Blaise Houriet caissier fournit les renseignements nécessaires, avec le logiciel MCH1 ce compte était placé au passif du bilan.

Maintenant que ce système comptable a été transférée en MCH2, le compte pourra être supprimé et l'argent sera utilisé pour différents travaux à effectuer.

La suppression du compte est acceptée par un vote à main levée.

8. Investir ce montant de CHF 41'882.40 dans des travaux d'entretien urgent au clocher

Ce point est présenté par Philippe Hauri.

Au point précédent, vous avez accepté de supprimer le compte "Fonds du temple". Cette suppression dégage un montant de CHF 41'882.40. Nous vous demandons maintenant de pouvoir investir cette somme dans la rénovation du clocher qui se trouve dans un état désastreux. Une expertise a été effectuée par la maison MUFF, laquelle est également habilitée à réaliser l'entretien annuel des installations. A ce stade, je trouve navrant que, jusqu'à ce jour, rien n'a été entrepris pour maintenir les installations dans un état correct évitant ainsi des coûts élevés lors des réparations devenant importantes. Ceci a pourtant fait l'objet de plusieurs rapports alarmants de la part des responsables de l'entreprise MUFF.

J'ai un dossier à disposition qui peut vous permettre de vous faire une idée de l'état des installations. Il s'agit notamment des cadrans des horloges. J'ai également deux offres de la maison MUFF pour une première réalisation des travaux en 2021.

Après discussion avec la direction de la maison MUFF, il a été possible de conclure à un arrangement financier soit que nous payons la première facture, dont montant de CHF 38'500.00 en 2021 et le solde, soit CHF 13'077.55 en janvier 2022.

Le conseil de paroisse vous recommande de libérer la somme de CHF 41'882.40 afin de permettre la réalisation des travaux en question au niveau du clocher.

Ce projet est accepté par un vote à main levée.

9. Ratifier la nomination de Maëlle Bader en tant que pasteure, à 80%, de la paroisse

Mme Maëlle a été nommée par le conseil de paroisse le 27 février 2020, cette nomination doit maintenant être ratifiée par l'assemblée de paroisse.

L'assemblée accepte de ratifier la nomination de Maëlle Bader par acclamations.

Mme Rita Galli souhaite beaucoup de succès à Mme Maëlle Bader.

10. Election de deux nouveaux conseillers de paroisse, Bertrand Barras et Jean Vaucher

Présentation des deux futurs conseillers de paroisse.

Bertrand Barras réside à Courtelary depuis plus de 10 ans. Il est marié et papa de deux petites filles. Il est ingénieur. Son épouse Sophie est membre de la commission de jeunesse du syndicat des paroisses de l'Erguël, un couple bien engagé dans la vie de notre église. Quant à Jean Vaucher, est-il besoin encore de le présenter. Il est marié, délégué de la paroisse au Synode d'arrondissement REFBEJUSO depuis 2013. A ce titre, il est exigé qu'il fasse partie intégrante d'un conseil de paroisse. Jean Vaucher est domicilié à

Cormoret, est âgé de 73 ans, il était ingénieur actuellement au bénéfice de la retraite.

Vifs remerciements à ces deux messieurs pour leur engagement futur et leur mise à disposition de la vie de notre église.

Rita Galli propose une seule élection pour les futurs conseillers de paroisse.

Jean Vaucher et Bertrand Barras sont nommés par un vote à main levée et par acclamations.

11. Informations paroissiales

Diverses informations sont données par Maëlle Bader

- ✚ L'idée d'un arbre de vie dans l'église, couvrir l'arbre avec les noms et prénoms à l'occasion de moments vécus lors d'un culte (décès, baptêmes ou mariage) et perdre les feuilles au moment du culte du souvenir
- ✚ Projets en ligne, catéchisme un peu différent
- ✚ Chasse aux trésors pour les ados
- ✚ Églises ouvertes, musique chant etc
- ✚ Vendredi 5 mars 2021 la journée mondiale de la prière à Corgémont
- ✚ Le 19 mars à midi soupe de Carême organisée par la paroisse catholique

12. Informations du syndicat des paroisses

Les activités dans le cadre du syndicat des paroisses ont également été fortement réduit, Covid-19 oblige. Toutefois, dans le cadre du dimanche de l'église, la vidéo diffusée lors de ce dimanche a été réalisée par un groupe de laïque émanant de diverses paroisses. Je vous recommande vivement de vous rendre sur le site du syndicat des paroisses ou plusieurs vidéos sont visibles, toutes réalisées par nos pasteurs ou laïques du syndicat.

Le 15 mars prochain aura lieu l'assemblée des délégués du syndicat des paroisses. Il s'agit principalement d'une assemblée statutaire. Toutefois, divers points relatifs à la COVID-19 seront discutés.

Remarque de Annelise Vaucher concernant le manque de traduction des documents en français de la part de Refbejus.

13. Informations corona virus – Covid – 19, suite pour la paroisse

Notre paroisse, comme toutes les autres d'ailleurs, a fortement été impactée par ce terrible virus. Je crois et j'ose dire que nous avons tout de même eu de la chance, les retombées de cette grave maladie ne se sont pas faits si fortement et méchamment sentir dans nos murs. Loin de moi l'idée de vouloir minimiser les retombées de ce satané virus mais, en comparaison à d'autres régions dans le monde, il est loisible d'affirmer que nous avons eu de la chance.

En revanche, et vous avez été assez nombreux à le faire savoir, le manque d'activité directe en présentiel dans la paroisse vous a particulièrement plongé

dans le doute. Le fait de ne plus avoir de culte, de rencontre ont rogné sur votre moral. Je ne jouerai pas à notre ancien conseiller fédéral Adolf Ogi qui prônait la symbolique du sapin devant le tunnel. Nous sommes actuellement en plein tunnel. Lueur d'espoir et pas des moindres, des vaccins nous permettent d'entrevoir la sortie du tunnel. Je dis bien d'entrevoir car nous ne sommes pas encore dehors de ce tunnel mais la sortie est proche. Avec ces avancées sanitaires, je forme tous mes vœux afin que nous puissions reprendre une vie plus ou moins normale, que les visites soient à nouveau autorisées, que nous puissions réorganiser la vie dans la paroisse.

14. Divers

Dès la prochaine assemblée de paroisse, le PV ne sera plus lu lors de l'assemblée, mais publié sur le site des paroisses de l'Erguël, sous l'onglet de Courtelary. Il est bien évident que, si des personnes le demandent, elles pourront obtenir ce PV sous la forme papier, personne ne sera oublié. Nous le savons, il existe encore des personnes pour qui internet est d'un autre temps.

Comme vous avez pu le voir en pénétrant dans ce bâtiment, cette année l'organisation de la soupe de Carême incombe à la communauté catholique. Cette réunion ne se déroulera pas en présentielle mais chacune et chacun aura la possibilité de se rendre dans les nouveaux locaux de cette communauté, à Bretin vis-à-vis de la maison de la famille Bechtel afin de chercher sa soupe et de la déguster en privé. Aucune inscription n'est requise. Faites bon accueil à ce repas et pensez à la collecte faite à cette occasion. La totalité de la somme récoltée est reversée à une organisation caritative.

Suite aux dernières décisions de l'OFSP, respectivement par le conseil fédéral, REFBEJUSO va nous faire parvenir les dernières directives s'agissant de la vie dans les paroisses. En cas d'importants changement, vous serez informés par la FAC.

Dimanche 7 mars à 10h à la Collégiale de St-imier aura lieu le culte d'adieu de Sarah Vollert, catéchète professionnelle. Le culte est préparé par l'équipe du catéchisme. Les jeunes de tout le Vallon ont été invités par lettre personnalisée. Malheureusement, le communiqué de presse prévu dans la FAC n'a pas paru. Ce serait donc super si vous pouviez faire de la pub pour ce culte dans vos cercles ! Notamment parce que les inscriptions sont demandées.

Message du président de paroisse : Philippe Hauri

Je refuse de croire que les circonstances actuelles rendent les êtres humains moralement incapable de remplir la tâche éternelle que leur a confié le Créateur et de faire fructifier les talents qui leur ont été attribués à leur naissance.

Je refuse de croire que l'être humain ne soit qu'un fétu de paille ballotté par le courant de la vie, sans avoir la possibilité d'influencer en quoi que ce soit le cours des événements.

Je refuse de partager l'avis de ceux et celles qui prétendent que l'être humain est à ce point captif de la nuit sans étoiles, du racisme et de la guerre, que l'aurore radieuse de la paix et de la fraternité ne pourra jamais devenir une réalité.

Je refuse de faire mienne la prédiction cynique que les peuples descendront l'un après l'autre, entraînés dans le tourbillon du militarisme, vers l'enfer de la destruction thermonucléaire.

Je crois que la vérité désarmée et l'amour sans condition auront le dernier mot effectivement. Le droit, même vaincu provisoirement, demeure plus fort que le mal.

Je crois fermement que, même au milieu des obus qui éclatent et des canons qui tonnent, il reste l'espoir d'un matin radieux.

Je crois que la justice blessée, gisant inerte dans les rues ensanglantées de nos nations, couverte de poussière et de honte, peut encore faire relever pour régner en souveraine suprême sur les enfants des êtres humains.

J'ose croire qu'un jour, tous les habitants de la terre pourront recevoir trois repas par jour pour la santé de leur corps, l'éducation et la culture pour la santé de leur esprit, l'égalité et la liberté pour la santé de leur âme.

Et si l'autre c'était moi, tel était le thème que nous avons choisi pour agrémenter le dimanche de l'église. C'est avec un groupe de laïques de la région que nous avons préparé ce moment de recueillement du dimanche de l'église.

Et si l'autre c'était moi qui ai eu la chance de naître dans ce coin de pays. Ici pas d'obus qui éclate, pas de canon qui tonne. Oh bien sûr, certains diront qu'ici le canon tonne aussi, mais d'une manière différente, de même que les obus. Mais ici, nous avons un toit, des repas tous les jours, de quoi nous assurer la santé, en tous points de vue. Et si l'autre c'était moi.

Aussi, malgré tous nos atouts pour nous assurer une vie des plus aisées, nous devons agir, penser. Penser à ceux qui n'ont pas la même chance.

Pour Jésus, c'est cette décision d'aimer, cet engagement au nom de l'amour reçu de Dieu qui comptent. Il ne s'agit donc pas d'accomplir une bonne action puis de l'oublier, mais de s'impliquer personnellement dans cet amour de l'autre. Un amour qui résonne comme la confession d'une même condition humaine, souffrante, imparfaite, mais aimée et pardonnée aux yeux de Dieu.

Ainsi il n'y a pas d'un côté le prochain et moi de l'autre côté. Non, nous sommes toutes et tous prochaines les uns et les autres lorsque nous décidons de vivre pleinement notre humanité et notre foi en Dieu.

L'assemblée est levée à 20 h 10

La présidente de l'Assemblée de paroisse :

La secrétaire :

R. Galli

T. Vuilleumier